

pouvait nous dire quelle était la part des réparations de locomotives, wagons et fourgons due aux accidents et non à la détérioration habituelle du matériel. C'est là ce que j'ai demandé à l'honorable ministre, parce que les dépenses contractées l'année dernière pour ces fins de réparation étaient bien supérieures à celles de l'année précédente. Nous devrions pouvoir nous faire une idée des pertes dues aux accidents, que le pays doit assumer, ce qui nous aiderait à juger de l'administration du chemin de fer. L'honorable ministre nous parle des éloges qu'on lui a faits de l'excellent service de l'Intercolonial. Je puis dire, de mon côté, que la dernière fois que je suis venu de Saint-Jean, je suis venu par l'Intercolonial, et que j'ai trouvé qu'en effet la voie me semblait être en superbe état. Mais j'ai pensé, cependant, que les trains pourraient peut-être aller un peu plus vite. Je crois que l'intervalle de 23 heures entre Saint-Jean et Montréal est trop long. Les trains du Pacifique Canadien ne prennent que la moitié de ce temps.

L'honorable M. EMMERSON : Ils n'ont, aussi, que la moitié du trajet à faire.

M. DANIEL : J'ai été heureux d'apprendre qu'un nouveau train, l'"Ocean Limited," a été mis en service qui peut faire le trajet plus vite. Combien plus vite ?

L'honorable M. EMMERSON : Environ trois heures.

M. DANIEL : Il me semble que les indicateurs devraient faire mention de ce changement.

L'honorable M. EMMERSON : Le train n'est en service que depuis dimanche dernier, et les nouveaux indicateurs ont ce changement.

M. DANIEL : Ce train a donc commencé son service avant la sortie des indicateurs. L'honorable ministre pourrait-il nous donner un relevé des accidents qui se sont produits sur l'Intercolonial, et nous dire quelle a été l'augmentation de frais qui en est résultée. Je ne vois pas nulle part comment on s'est procuré les fonds pour payer les frais de cet accident arrivé aux wagons du Pacifique. Où cet argent a-t-il été pris ? Je ne vois pas qu'il en soit fait mention sous la rubrique "Réparations de wagons de voyageurs."

L'honorable M. EMMERSON : Les wagons sont envoyés aux ateliers pour y être réparés.

M. DANIEL : Qua-t-on fait de ceux qui ont été réduits en aiguillettes ?

L'honorable M. EMMERSON : On les a remis au Pacifique, et l'Intercolonial en a payé les frais. On doit trouver cela sous la rubrique "Réparations générales."

M. DANIEL : Est-ce que cela est compris dans le relevé que vous nous avez donné hier ?

L'honorable M. EMMERSON : Cela a dû paraître dans le relevé de toute l'année.

M. DANIEL : Alors le relevé donné hier n'indique pas tout le déficit, parce qu'il n'y est pas parlé de ces wagons.

L'honorable M. EMMERSON : Nous ne pourrions savoir à combien s'élèvera tout le déficit que quand nous aurons reçu tous les rapports pour le mois de juin. Je ne parle ici que des paiements qui ont été faits à venir au 31 mai.

M. DANIEL : Les paiements ont déjà été faits pour les wagons appartenant au Pacifique ?

L'honorable M. EMMERSON : L'administrateur en chef me dit qu'il ignore si ces paiements ont été faits.

M. DANIEL : Ces paiements devraient représenter une somme assez considérable.

L'honorable M. EMMERSON : Je crois avoir dit que ce serait de \$25,000 à \$35,000.

M. DANIEL : L'honorable ministre ne peut pas nous dire si cela est compris dans le relevé qu'il nous a donné ?

L'honorable M. EMMERSON : Non. Je n'ai pas, non plus, le rapport du Pacifique. Nous avons remis les wagons à la compagnie du Pacifique, qui a exécuté les réparations nécessaires, et a porté ces frais au compte de l'Intercolonial.

M. DANIEL : Je ne crois pas que le public voit d'un bon œil qu'il se soit écoulé un si long intervalle entre l'accident et l'enquête. Ce sera un nouveau sujet d'inquiétude de voir qu'un accident puisse ainsi se produire sans qu'une enquête soit immédiatement instituée. Ce n'est certainement pas là un indice de sage administration. J'aimerais que l'honorable ministre pût nous donner l'assurance qu'une enquête quelconque a été ouverte au sujet de l'accident qui s'est produit il y a trois ou quatre jours.

L'honorable M. EMMERSON : Une enquête a été faite par l'administration de l'Intercolonial, et une autre enquête sera conduite par l'inspecteur qui recevra des dépositions sous serment. Le public sera invité à assister à cette enquête, et les employés du chemin de fer devront aussi comparaître. Pour ce qui est de la part de dépenses de réparations encourues par les accidents, en regard des dépenses pour réparations ordinaires, je dois dire que nous ne tenons pas de compte séparé de ces sortes de dépenses. Le seul moyen pouvant nous aider à nous former une idée de ces dépenses est en tenant compte de l'estimation faite au moment de chaque accident. Nous savons, par exemple, que l'accident de Milford va nous coûter au moins \$30,000 en perte de wagons, et il y a encore d'autres frais.